



www.saintfortunat.org

Adresse postale : Mairie – 69370 Saint DIDIER au Mont d'Or
Site : www.saintfortunat.org
Mail : vivre@saintfortunat.org
Association N°0691049577

Vous êtes invités à participer à **l'Assemblée Générale de l'Association VIVRE SAINT FORTUNAT**

Maison des Carriers le **vendredi 15 Novembre 2019**

**Venez tous partager à 19h30
un moment de convivialité
autour d'un **BUFFET - REPAS**
offert aux adhérents**
préparé par **Aux Plaisirs du Goût**



Ordre du jour à partir de 21h00 :

- 1. Présentation du rapport moral** avec en vidéo-projection un bilan sur les différentes actions 2018/2019
 - *les Rencontres Musique et Peinture, les Journées du Patrimoine, 8 décembre 2018, conférence,...*
 - *Actions avec les autres associations : Salon Monts d'Or Photos, le Réseau Charte Associative Mont d'Or, expo Rochecardon, Nuit Ensorcelée des cabornes...*
 - *Les participation à la vie communale*
 - *La section Jeux de stratégie*
 - *Visites de la chapelle et promenades à thème*
 - *Actions en faveur du site de Saint Fortunat*
 - *Les chantiers de pierre sèche*

Vote pour le rapport moral
- 2. Présentation du rapport financier 2018/2019**
Vote pour le rapport financier
- 3. Renouvellement du Conseil d'Administration et du Bureau**
Vote pour la nouvelle liste
- 4. Les informations et projets pour fin 2019 et l'année 2020 :**
 - *Actions de fin d'année 2019 : décors de Noël de la rue V Hugo le 7 déc., les couronnes de Noël et vin chaud avec le défilé aux flambeaux des enfants le 8 déc.*
 - **Projets et actions 2020 :**
 - . *Animations du hameau : Visites de la chapelle, les Rencontres Musique et Peinture, les Journées du Patrimoine, conférence à la chapelle, fête des voisins, ...*
 - . *Vie associative 2019: le Salon Monts d'Or Photos, conférences, Nuit Ensorcelée des Cabornes, la préservation du site de St Fortunat,...*
 - . *Les projets de sauvegarde du site de pierre sèche*

Vers 22h00 Verre de l'amitié.

Ci-joint le **bulletin d'adhésion 2019/2020** ainsi que **le pouvoir** à renvoyer pour participer aux votes si vous êtes absent(e) ce jour-là. Merci



L'association veille à la préservation du site de St Fortunat et au contexte environnemental, urbanistique et historique du hameau. Dans cet esprit et pour que ce site historique reste vivant, l'association propose à l'ensemble des désidériens une animation culturelle, festive et sportive, tout au long de l'année. Citons, la Fête des Voisins, les Rencontres Musique et Peinture et les Journées du Patrimoine courant septembre et la Fête de Lumières le 8 décembre dans la rue Victor Hugo. L'association c'est aussi un groupe de bénévoles qui travaille tous les mardis à la préservation du patrimoine de pierre sèche des zones vertes. Vivre Saint Fortunat regroupe aujourd'hui 100 adhérents et soutient activement la Charte Associative des Monts d'Or, signée par 17 associations locales.

Adresse postale : Mairie – 69370 Saint DIDIER au Mont d'Or
Site : www.saintfortunat.org
Mail : vivre@saintfortunat.org
Association N°0691049577

BULLETIN D'ADHESION nov. 2019/nov. 2020 et Pouvoir pour l'Assemblée Générale

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Adresse

Téléphone fixe : ou portable

Adresse E-Mail :

- Adhère à l'association
(Appel à cotisation annuelle : 15 € pour une famille ou 10 € pour une personne seule, 5 € pour les moins de 18 ans)
- Donne pouvoir à :
Pour voter en mon nom lors de l'Assemblée générale du 16 novembre 2018
- je suis candidat(e) pour être membre des actions de bénévolat au sein de l'association :
.....
- je suis candidat(e) pour une action précise (ex : faire visiter la chapelle, journée peintres, ...) :
.....

Merci de retourner ce bulletin, accompagné de votre règlement si ce n'est pas encore fait, à l'adresse suivante :

« VIVRE SAINT FORTUNAT »

Mairie de Saint Didier au Mont D'Or - 69370 Saint Didier au Mont D'Or

Ou

• Bernard COQUET 17 chemin de la haute jardinière – 69 370 St Didier au Mt d'Or

• Catherine DUCOTTET 3 place de la Chapelle – 69 370 St Didier au Mt d'Or

Les adhésions seront aussi enregistrées en salle peu avant l'Assemblée Générale du 15/11

NB : Peuvent voter tous ceux qui sont à jour de cotisation 2019/ 2020